

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CAMBODGE

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PROVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DECRET N° 83/600 du 14/7/1983
/MTFS.DGTFP.DFP/22024/

Portant intégration et nomination de Mon-
sieur LOUZOLE Zacharie dans les cadres
de la catégorie A hiérarchie I des Ser-
vices Techniques (Agriculture).

LE PREMIER MINISTRE, CHIEF DU
GOUVERNEMENT,

(/ I S A S :

D.T.B.

D.C.F.

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 25/80 du 13.11.1980 portant amendement de l'article
47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des fon-
ctionnaires ;
(/u l'arrêté n° 2087/PT du 21.6.1958 fixant le règlement sur la
solde des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 60/90/PT du 3.3.1960 fixant le statut commun des
cadres de la catégorie II des Services Techniques ;
(/u le décret n° 62/130/PT du 9.5.1962 fixant le régime des rému-
nérations des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/195/PT du 5.7.1962 fixant la hiérarchisation
des diverses catégories des cadres ;
(/u le décret n° 62/197/PT du 5.7.1962 fixant les catégories et
hiérarchies des cadres créés par la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant sta-
tut général des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/198/PT du 5.7.1962 relatif à la nomination et
à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
(/u le décret n° 63/81/PT-BE du 26.3.1963 fixant les conditions
dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les
fonctionnaires stagiaires, notamment en ses articles 7 et 8 ;
(/u le décret n° 67/50/PT-BE du 24.2.1967 réglementant la prise
d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux
nominations, intégrations, promotions de carrière et reclassements ;
(/u le décret n° 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant les
dispositions du décret n° 62/196/PT du 5.7.1962 fixant les échelonnements
des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 79/154 du 4.4.1979 portant nomination du Premier
Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n° 83/644 du 28.12.1980 portant nomination des Mem-
bres du Conseil des Ministres ;
(/u le rectificatif n° 81/016 du 26.1.1981 au décret n° 80/644 du
28.12.1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le décret n° 81/017 du 26.1.1981 relatif aux intérimaires des Mem-
bres du Gouvernement ;
(/u la lettre n° 051/DGF du 26.2.1983 du Directeur Général de la
Pêche transmettant le dossier de l'intéressé ;
(/u l'arrêté n° 5357/MLM-UM.M.NG. du 13.3.1981 portant création du
Diplôme d'Ingénieur de Développement Rural en cycle long de l'Institut de Dé-
veloppement Rural ;

DECRETE :

.../...

yl

ARTICLE 1ER : En application des dispositions combinées du décret n° 60/90 du 3.3.1960 et de l'arrêté n° 5557 du 13.8.1981 susvisés Monsieur LOUZOLO Zacharie, né le 19-1-1956 à Madingou-Garo, titulaire du diplôme d'Ingénieur de Développement Rural, obtenu à l'Université Marien NGOUABI est intégré dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Techniques (Agriculture) et nommé au grade d'Ingénieur d'Agriculture Stagiaire, indice 710.

ARTICLE 2 : L'intéressé est mis à la disposition du Ministère de l'Industrie et de la Pêche.

ARTICLE 3 : Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, le 14 Juillet 1983.

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Industrie
et de la Pêche,

Jean I T A D I.-

Le Ministre du Travail et
de la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MITSIONA.-

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances

Itihi Ossétoumba LEKOUNDZOU.-

Le Ministre de l'Agriculture
et de l'Elevage,

Marius MOUAMBENGA.-

AMPLIATIONS :

JORPC	1
DGET/DEF	3
DEF/EST	1
D.G.E.	3
D.C.F.	1
M.I.F.	2
INTERESSE	1
DOSSIER	3
SGCM/BC	2./-